

## POURQUOI CHOISIR UN SEJOUR A LA FERME ?

*Cette action fait l'objet d'un cahier des charges validé le 7 avril 2008 par la commission Innovation Tourisme de la Chambre d'Agriculture. Vous serez reçu par des agriculteurs, à la ferme, avec un accueil spécifique pour lequel vos propriétaires de gîtes ou chambres d'hôtes se sont engagés.*

*Pour vous, un accueil **personnalisé** dans un cadre **familial** avec des agriculteurs **disponibles**  
Pour la **découverte** d'un territoire et du **milieu agricole**  
Pour des **rencontres** et échanges **inoubliables***

*Vous êtes intéressé(s), après avoir fait votre choix parmi les fiches descriptives. Dès maintenant, prenez contact avec les accueillants et effectuez vous même votre réservation. Merci de bien vouloir leur préciser que votre demande s'inscrit dans le projet Chambres d'Agriculture et Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté.*

*Suite à votre séjour, merci de bien vouloir remettre aux accueillants la fiche d'appréciation ci-jointe au dossier.*

*Votre avis nous intéresse afin de répondre au mieux à vos attentes et vous accueillir dans les meilleures conditions.*

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*

- **La Mutualité Sociale Agricole Franche-Comté**, Geneviève Pierot  
Tél : 03 81 65 60 58  
Courriel : [pierot.genevieve@franchecomte.msa.fr](mailto:pierot.genevieve@franchecomte.msa.fr)
  
- **La Chambre d'Agriculture du Doubs**, Aline Loberger  
Tél : 03 81 65 52 83  
Courriel : [aloberger@agridoubs.com](mailto:aloberger@agridoubs.com)

